

établies le Canada et les États-Unis, en instaurant une plus grande prévisibilité et une plus grande confiance, tant du côté canadien qu'américain.

Je voudrais aujourd'hui vous parler du genre d'impact positif que cet Accord aura sur notre commerce bilatéral, et évoquer l'importante contribution qu'il apportera au commerce international dans son ensemble.

Permettez-moi pour commencer d'exposer très brièvement les principales réalisations de cette entente.

Dans l'Accord commercial canado-américain, nous avons résolu

- d'éliminer progressivement tous les droits de douane entre les deux pays sur une période de 10 ans;
- de libéraliser considérablement le commerce des produits énergétiques et agricoles;
- de réitérer notre engagement à l'égard du Pacte de l'automobile, et de renforcer l'industrie automobile de part et d'autre de la frontière;
- d'établir, pour la première fois dans l'histoire, un ensemble de règles régissant le commerce des services;
- d'élargir les possibilités d'instaurer une concurrence pour les marchés publics dans l'autre pays;
- d'accorder aux investisseurs de l'autre pays un traitement fiable et non discriminatoire; et
- d'établir un système binational ayant force exécutoire pour régler les différends commerciaux.

Tels sont les points essentiels de l'Accord, considéré dans son ensemble. Chaque point représente un progrès décisif pour les deux pays. Il n'est pas un seul de ces points qui pourrait être interprété comme une victoire pour l'un des deux pays, et une défaite pour l'autre. Dans cet Accord, chaque partie est gagnante.

Prenons par exemple la question de l'élimination des droits de douane. Bien que la plus grande partie du commerce canado-américain s'effectue déjà en franchise, il reste encore d'importantes barrières tarifaires qui font obstacle au commerce bilatéral.

Cet Accord permettra non seulement de libéraliser la partie des échanges commerciaux qui restait assujettie aux barrières tarifaires, mais ouvrira également tout un éventail de nouveaux débouchés auxquels les exportateurs, de part et d'autre de la frontière, n'avaient pas accès jusqu'ici.